



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 26 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 19 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBE, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance

					MARCHE 2024 -01 LOT 3 : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX, RENOVATION ET EXTENSION DU CINÉMA « ARMOR CINE » : SARL BCO – ZA LES VALLEES 22640 PLENEE JUGON		
	Mois	Jour	QN°	Subd			
2024	09	26	08	00			
ÉLUS		26				CONVOCATION	19-09-2024
PRÉSENTS MAXI		17				RÉUNION	26-09-2024
MANDANTS		4				AFFICHAGE	30-09-2024
ABSENTS		5				TRANSMISSION	30-09-2024
APTES A VOTER		21				Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint		X	Henri LABBE
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X		
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X		
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X		
	POUGET Léo	5è Adjoint		X	Pierre LESNARD
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X		
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X		
	HUET Jean-Marie	CMD1		X	
	CHARLOT Karine	Conseillère	X		
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X	
	DONNARD Roxane	Conseillère	X		
	DURAND Philippe	CMD2	X		
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X		
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X		
	LESNARD Pierre	CMD4	X		
	MANIS Cécile	Conseillère		X	
	ROUXEL Benoît	CMD5		X	
MINORITÉ	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X		
	LEMEE Ginette	Conseillère		X	Marie-Paule ALLAIN
	MORIN Yannick	Conseiller		X	Maryvonne CHALVET
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X		
	DETREZ Nicole	Conseillère	X		
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X		
A	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller		X	
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X		
A DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS		17	5	4	

08 - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX : RÉNOVATION ET EXTENSION DU CINÉMA « ARMOR CINÉ » À ERQUY, LOT N°3 – CHARPENTE BOIS, SARL BCO - ZA LES VALLÉES – 22640 PLÉNÉE JUGON

Objet :

Remplacement du refend en maçonnerie de la salle de cinéma par un mur à ossature bois : réalisation de l'ossature bois

Objets du Marché		OBJET	Total H.T. du Lot Attribué
Mandataire et Cotraitants		Rénovation et extension du cinéma « Armor Ciné » à ERQUY	
Statut		SARL BCO Titulaire	
A	Base Marché		45 435,64€
B	Avenant n°1		3 129,58€
Total HT			48 565,22€
T.V.A. 20%			9 713,04€
TOTAL T.T.C.			58 278,27€
H	Montant de Base		45 435,64€
I	Variations Globales		3 129,58€
J	Delta Global en%		6,9%

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDÉRANTS

VU la délibération n° 12 du Conseil Municipal du 14 décembre 2023, adoptant le Budget Primitif 2024 du budget général de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission Education, Vie scolaire et Culture en date du 11 septembre 2024,

*Invité à se Prononcer, le Conseil Municipal,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,*

D'APPROUVER la dévolution des prestations additionnelles au titre de l'opération ci-dessus visée et d'inscrire en tant que de besoin à leur budget d'affectation les crédits nécessaires au paiement intégral des prestations sollicitées ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 ci-dessus référencé comme à viser toutes les pièces administratives et comptables y afférentes.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes

dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| - Votes favorables | 20 |
| - Votes défavorables | 00 |
| - Abstention | 01 (Bruno Le Bricon) |

ERQUY, 26 septembre 2024

La secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN



Le Maire,

Henri LABBE





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE ERQUY

11 square de l'hôtel de ville - 22430 ERQUY
Tel : 02.96.63.64.64 - Email : ast@ville-erquy.com - SIRET : 212 200 547 00017

B - Identification du titulaire du marché public

SARL BCO
ZA Les Vallées - 22640 Plénée Jugon
SIRET : 487 44 325 00020

C - Objet du marché public

- Objet du marché public: Rénovation et extension du cinéma « Ammor Ciné » à ERQUY
Lot n°3 – Charpente bois
- Date de la notification du marché public : 15 Mai 2024
- Durée d'exécution du marché public : 40 semaines
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 45 435,64€
 - Montant TTC : 54 522,77€

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Remplacement du refend en maçonnerie de la salle de cinéma par un mur à ossature bois :

- Réalisation d'un mur ossature bois de 145mm d'épaisseur, compris sablières et renforts : 32m²

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 3 129,58€
- Montant TTC : 3 755,50€
- % d'écart introduit par l'avenant : 6,9%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 48 565,22€
- Montant TTC : 58 278,27€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour la commune d'Erquy :

A : Erquy , le .../...../.....

Signature

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)